

société où elle fonctionne. La presse reflète de la même manière la psychologie, les stratégies de lutte et de survie, les enjeux de ceux qui sont liés, directement ou indirectement, à son action : les lecteurs, les journalistes, l'autorité politique qui lui donne un statut.

Saisie ainsi, l'objectivation de la presse permet d'ouvrir diverses perspectives. Nous voulons, dans le cadre de cette thèse, donner une place à l'ébauche de discours sur la démocratie et sur le rôle des médias en son sein. L'intérêt de ce discours est qu'il est non seulement produit localement et par des locaux, mais aussi destiné à rester au pays.

Si la nouvelle presse privée a souvent été utilisée comme référence privilégiée, ses propos ont rarement été considérés comme des sujets spécifiques de recherches susceptibles d'apporter un éclairage particulier, plus interne, au processus de transition démocratique. Ainsi, il nous a semblé important d'être à l'écoute de cette nouvelle presse privée.

Notre approche a un double but :

- politique ; le Congo-Kinshasa a, auparavant, vécu l'expérience, certes chaotique, d'une transition démocratique dans un pays caractérisé par la dictature. Elle pose donc le problème de la viabilité du régime démocratique.
- du point de vue des médias, il y a lieu de constater que nous prêtons attention à l'appréhension interne sur le processus de transition démocratique par la nouvelle presse congolaise. Les quelques réflexions portant sur le processus de transition au Congo-Kinshasa négligent cette appréhension interne².

¹ Lire par exemple le livre de Eddie Tambwe Kitenge Bin Kitoko, *Ecrit et pouvoir au Congo-Zaïre. 1885-1990. Un siècle d'analyse bibliologique*, Paris : Editions L'Harmattan, 2001.

² L'Institut africain-CEDAF coédite avec L'Harmattan une publication périodique, *Les Cahiers africains* dont les auteurs sont le plus souvent belges ou congolais. Cette publication vise à donner des éléments de connaissance et de compréhension des changements politiques et sociaux que l'on observe en Afrique dont le Congo-Kinshasa.

G. de Villers, *Zaïre, La transition manquée 1990-1997*, Vol 7 n° 27-28-29, 1997, L'Harmattan, Paris ; G. de Villers et J.C., Willame, R.D.C, *Chronique politique d'un entre-deux-guerres oct. 1996-juillet 1998*, n° 35-36, 1998, L'Harmattan, Paris ; Kabungulu Ngoy, *La transition démocratique au Zaïre*, Kinshasa, Editions CIEDOS, 1995 ; Tshionza G., *Les médias au Zaïre*, Paris, L'Harmattan, 1995.

3. Sources

Nous dirons comme Marie Soleil Frere que dans un domaine de recherche très mouvant, où beaucoup de principes et de paramètres restent encore à définir, on ne peut que s'ouvrir aux réflexions les plus diverses, avec exaltation mais aussi parfois une sensation de vertige face à l'ampleur de la tâche et à la diversité des points de vue.

Ce travail n'est pas une thèse en histoire africaine, ni de politologie ou de médiologie pure : il se trouve au confluent de toutes ces disciplines. Nous sommes convaincu que c'est par le croisement des regards, la confrontation des diverses méthodologies, qu'il est aujourd'hui nécessaire d'aborder des questions qui sont sans doute très actuelles et se posent de manière impérieuse.

Plusieurs disciplines scientifiques ont permis jusqu'à présent de progresser dans la connaissance des phénomènes de communication. La tâche des sciences de la communication sociale est toutefois d'évaluer des résultats de recherches sociologiques, pschyco-sociales, historiques, etc. et de les utiliser pour l'étude systématique des processus de communication. La nature interdisciplinaire de communication sociale fait naître la question du choix de la méthode et des techniques à utiliser. Ce choix est principalement déterminé par l'objet de l'étude.

A - Corpus

Il nous a semblé que la meilleure façon de travailler sur le processus de démocratisation était de constituer un corpus à la fois ample et limité.

Nous avons donc opté pour un ensemble d'articles parus dans la presse congolaise pendant cinq années, de 1990 à 1995. Leurs propos sont bien entendus contrôlés et auto-censurés, comme tous les textes destinés au public, mais leur cadre d'énonciation autorise une certaine liberté : ce que dit un journaliste ou un éditorialiste peut être nuancé par ce que dit un autre ; les tribunes libres ou les courriers du lecteur autorisent le désengagement du journal, de même que les interviews ou témoignages.

En nous basant sur certains critères (le poids politique et l'importance du tirage) symboliques du journal¹, nous avons sélectionné les trois publications suivantes :

- *Le POTENTIEL* ;
- *La REFERENCE PLUS*, deux journaux anti-Mobutu, se définissant comme engagés pour le changement,
- *Le SOFT* , journal pro-Mobutu.

Les journaux constituent une source de renseignements précieux pour l'histoire de la presse. En rendant compte de l'"histoire immédiate", en fixant le "temps qui passe", les journaux contribuent dans une certaine mesure à la connaissance de l'histoire générale d'un pays comme l'écrit Pierre Renouvin : « (...) c'est surtout à la connaissance de la vie politique, sociale, économique, et des changements survenus dans les mentalités, que la lecture des journaux apporte un enrichissement.

La presse donne un récit des renseignements dont sans elle, nous n'aurions qu'une vue globale et schématique ; elle signale à l'attention des menus faits, qui, en dehors d'elle, n'ont laissé aucune trace écrite. Or, ce sont ces détails, ces menus faits qui permettent de mesurer l'écart entre la volonté du législateur ou les ordres de la loi ou de la circulaire ; d'apprécier, dans le domaine économique l'ampleur d'une crise de ravitaillement ou de transports, l'efficacité pratique d'une planification économique ; de connaître dans le fonctionnement des institutions les incidents révélateurs d'une carence ou d'une résistance (...). En somme, c'est grâce à l'étude historique de la presse que nous parvenons à serrer d'un peu plus près la vérité"².

Notre objectif n'est pas de mener une étude de presse pour elle-même, mais de nous servir de la presse pour saisir le discours qu'elle a tenu durant la transition démocratique sur des sujets précis (événements politiques : Conférence Nationale,

¹ Lire le livre de Bourdieu sur la télévision, Paris : Seuil, 1999. Celui-ci y développe la notion du « pouvoir symbolique » des journaux.

² P. Renouvin, Préface à *l'Histoire de la presse française* (Tome I), Paris, Editions universitaires de France, pp. vii-ix (Sous la direction de Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Ferdinand Terrou).

rôle de la presse, etc.) contrairement à la production scientifique, les articles de presse sont, par essence, porteurs d'un degré élevé de subjectivité (dépendant de la ligne politique et/ou éditoriale, des intérêts du journal, de l'immédiateté de l'information journalistique, des rapports avec les lecteurs, etc.).

Il est à signaler que les différences de régularité dans la parution ne constituent pas un obstacle majeur. La difficulté de trouver des collections complètes ne nous a pas empêché de trouver les principaux numéros parus pendant la Conférence Nationale (voir Annexe II, tome II, p.376, les tableaux reprenant, pour chaque titre, les numéros analysés et leur description).

Pourquoi avons-nous choisi le Congo-Kinshasa et ces trois journaux ? Le débat politique congolais est marqué, depuis l'écroulement du régime mobutiste, par deux pôles antagonistes : les forces politiques (partis, associations, etc.) dites de changement et les forces encore liées à l'ancien régime (les mobutistes). La presse congolaise a reproduit ce dualisme : le marché congolais étant dominé par deux groupes des journaux, chacun lié à ces deux pôles.

Trois hebdomadaires répondant à des critères comme l'importance des lecteurs, l'aire couverte, la ligne éditoriale, et l'importance des tirages, constituent notre corpus. Ce sont des organes de presse à être publiés sur l'ensemble de la période couverte par la transition congolaise, voire à leur régularité effective de parution. La ville de Kinshasa constitue pour nous le champ d'observation où paraissent pratiquement tous les journaux du pays.

Le choix des hebdomadaires s'explique par le fait que cette catégorie de périodiques est encline au commentaire, donc au discours (*view*), au contraire des quotidiens, davantage préoccupés par les news, l'information brute. Malgré l'importance de *Elima*, *Salongo...*, nous avons décidé de ne pas les retenir pour la simple raison qu'ils sont davantage préoccupés par « l'information », que la Conférence Nationale traitée par ces deux quotidiens n'aurait pas atteint le niveau de « conceptualisation » que lui ont conféré les trois hebdomadaires considérés. Les enjeux posés auraient été totalement différents, l'impact sur l'opinion aussi aurait été

autre. *Elima, Salongo* s'adressant à des lecteurs trop proches d'eux et proches les uns des autres.

La sur-représentation de journaux de l'opposition dans notre corpus est également volontaire car, du point de vue du discours sur le processus de démocratisation, ces journaux privés ont eu entre 1990 et 1995, un rôle considérable dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information ; période dont des mutations profondes ont particulièrement favorisé l'émergence d'une presse privée caractérisée par la prolifération des journaux et leur politisation à outrance.

La presse congolaise de transition est-elle ou non satisfaite de cet espace de liberté créé à la faveur du processus de démocratisation ? Quid des journalistes ? Sont-ils satisfaits des conditions dans lesquelles s'exerce cette liberté retrouvée ? Voilà deux questions essentielles qui justifient la large part réservée à la presse privée congolaise.

Enfin, pourquoi le Congo-Kinshasa ? Il nous semble représentatif de l'évolution politique chaotique qu'il a connue depuis l'indépendance, voire depuis le coup d'Etat militaire de 1965, avec la suppression de toute opposition légale, la confiscation du droit de parole au seul profit d'une nomenklatura ou encore la mise au pas de l'information conçue comme le monopole exclusif de l'Etat.

Représentatif aussi de la revendication démocratique qui s'exprimait malgré la répression sur la place publique. Et étant, nous-mêmes congolais, nous suivons de près tout chambardement politique au Congo-Kinshasa.

B - Les journaux officiels

Outre les périodiques précités, auxquels nous allons recourir directement, il convient de signaler d'autres sources complémentaires. Celles-ci relèvent de deux catégories :

I - Les journaux officiels : il s'agit du Bulletin officiel du Congo belge (1908-1960). C'est le *Journal Officiel du Congo belge*. Il répertorie, in extenso, décrets et lois décidés par les

gouvernants (belges) de la colonie. L'utilité de cette source s'est révélée incontournable surtout dans l'analyse du contexte juridique de la communication écrite.

Les différentes éditions du *Bulletin de l'Agence Zaïre Presse* (AZAP, en sigle), entre 1990 et 1995.

II - Les archives : Nous distinguons :

a - Les archives de la Ligue Zaïroise des Droits de l'Homme reprennent la collection des journaux de 1972 à 1990. Elles dressent la liste des journaux congolais parus de 1990 à 1992, *In Esquisse du marché de la presse périodique de Kinshasa, Kinshasa.*

b.- des archives d'origine étrangère (belges et françaises), officielles et non-officielles.

i - Les documents à caractère officiel sont : des rapports officiels mais non publiés, des documents administratifs, des directives, des notes de direction et de service, des circulaires, des lettres à caractère officiel, des textes de loi, etc.

ii - Les documents à caractère non officiel : notes ou rapports personnels, parfois confidentiels, internes, des lettres à caractère privé, télégrammes, lettres des lecteurs.

Selon le lieu où elles sont conservées, on distingue parmi les archives, les archives publiques et les archives privées. La bibliothèque africaine de Bruxelles et la bibliothèque royale de Belgique possèdent une riche documentation concernant le Congo-Kinshasa, par exemple des journaux et des périodiques. Les instituts belges de presse possèdent des services d'archives où nous avons consulté quelques dossiers ayant trait à notre sujet.

III - Répertoires et Annuaires

Ces documents ont permis d'établir des listes précises, parfois complètes des publications des journaux congolais : Un document intitulé *Liste des journaux et périodiques publiés au Congo belge et au Rwanda-Urundi* avait été publié en Belgique, en 1954, par le gouvernement général du Congo belge. Une première mise à jour fut réalisée en janvier 1956. Le document fut ensuite publié, en première édition, en février 1956, sous ce titre : *Répertoire de la Presse du Congo-belge et du Rwanda-Urundi ;*

Le répertoire de la presse de la République Démocratique du Congo, publié par le Commissariat Général de l'Information, sous la forme ronéotypée, est un éclairage essentiel sur la transition politique congolaise. Ce document permet d'entrevoir les mutations intervenues au niveau de la presse.

L'Institut africain/CEDAF gère et tient à jour une documentation sur le Congo-Kinshasa. Son fonds documentaire le plus riche, le plus original et le plus systématique développé porte sur l'histoire et les évolutions politiques, sociales et économiques du Congo-Kinshasa depuis 1959. Ce fonds comporte en particulier des documents de diffusion restreinte ou d'accès difficile, des journaux, des dossiers de coupures de presse.

La réalisation de cette recherche n'a été possible qu'au prix des nombreux séjours, tant en Belgique qu'au Congo-Kinshasa.

La collection privée (journaux congolais de 1990 à 1995) de Roger Diku nous a été d'un grand secours.

4 - Bornage chronologique

Nous avons retenu deux bornes : 1990-1995, la seconde 1995 correspond tout simplement aux cinq ans de démocratie que les Congolais viennent de vivre dans la douleur, cinq ans de lutte pour se libérer du joug de la dictature de Mobutu.

Pour des raisons méthodologiques de constitution et d'étude de corpus, nous avons néanmoins préféré que temps de recherche et temps d'énonciation des discours analysés ne se recouvrent pas. L'année 1990, elle, est une limite raisonnée :

La presse écrite a connu un impact dans les changements politiques gagnant toute l'Afrique subsaharienne (en particulier le Congo-Kinshasa dont le discours du 24 avril 1990 sert de détonateur au processus démocratique) avec la contestation des régimes de parti unique et les revendications populaires pour l'instauration de systèmes politiques pluralistes, d'où la concomitance de la libéralisation politique et de la libéralisation de la presse écrite.

C'est un véritable affranchissement de la presse congolaise par rapport au régime de Mobutu qui a longtemps confisqué le droit de parole et d'expression.

5 - La mise en œuvre des matériaux

Celle-ci doit être effectuée en fonction de l'objet spécifique de l'étude, de la nature des matériaux rassemblés et du but poursuivi. Ce sera la tâche du chercheur de déterminer lesquelles parmi les directives rencontrées dans les ouvrages spécialisés, seront d'une application idéale pour sa propre recherche.

6 - Méthodes

Faisant son apparition à la seconde moitié des années 1960, dans une conjoncture où les sciences humaines étaient dominées par le structuralisme linguistique, le marxisme et la psychanalyse, l'analyse du discours peut aujourd'hui donner l'impression de la dispersion méthodologique et théorique¹.

Discours ? Par discours, nous entendons tout énoncé (...) produit en situation linguistique fournie par une langue dans une langue donnée.

Les différents discours émis sur un sujet donné entretiennent des rapports de contradiction, antagonisme, alliance, absorption... qui sont les reflets souvent déformés et décalés des rapports qu'entretiennent leurs émetteurs avec la situation discursive. Ils entrent ainsi dans un processus interactionnel où chacun agit sur l'autre².

A la suite de Bonnafous, nous disons qu'en adoptant cette définition du mot « discours » nous nous opposons à la conception naïvement informationnelle de la communication, selon laquelle l'acte d'informer consiste à faire connaître à un destinataire l'existence et les qualités d'un référent extérieur au processus de communication, et indépendant aussi bien de l'émetteur que du récepteur.

De cet objectif et de la problématique que nous avons définie au début de cette introduction découle un choix méthodologique marqué par l'éclectisme.

Face à un important corpus de presse (cinq ans et trois journaux), nous nous sommes intéressé au discours journalistique, à son contenu, c'est-à-dire à repérer les stratégies discursives mises en œuvre par les rédacteurs des journaux, en mettant en évidence des procédés d'argumentation et de mise en forme.

Les ressources discursives des journaux ne se limitent pas, en effet, à la seule argumentation : la relation du journal au processus démocratique fait ressortir

¹ Dominique Maingueneau, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1998, p. 9.

² Idem

l'utilisation de plusieurs procédés, y compris de forme, mettant en évidence le positionnement du journal.

Une contradiction principale s'en dégage :

Un décalage entre le métadiscours se référant à l'attitude « professionnelle » du journaliste, neutre et pluraliste, et le positionnement du journal par rapport au processus démocratique. Dans la mise en cause de l'objectivité journalistique, Gauthier a montré que cette notion était très souvent récusée par les journalistes eux-mêmes. Il s'est interrogé sur les raisons de cette (re)mise en cause qu'il divise en six parties, notamment :

- la mise en cause épistémologique
- la mise en cause ontologique
- la mise en cause psychologique
- la mise en cause pragmatique
- la mise en cause éthique
- la mise en cause idéologique

Il en déduit que la question de l'objectivité journalistique rejoint celle, jamais tranchée, de l'objectivité dans les sciences humaines en général¹.

Le journaliste, fait remarquer Ruellan² constitue un groupe professionnel très coutumier et « une conception professionnelle de son activité ». Ce dernier rappelle que le « journaliste professionnel » trouve son origine juridique dans la loi française de 1935 ayant trait au statut du journaliste. Il souligne à ce propos qu'on ne dit pas « professeur professionnel », « avocat professionnel » ou « agriculteur professionnel », afin de bien montrer la caractéristique particulière à cette représentation de la profession par elle-même.

¹ Gauthier G., « La mise en cause de l'objectivité journalistique », *Communication*, Vol. 12, n° 2, Ed. Saint-Martin, Université Laval, Canada, 1991, p. 111.

² Ruellan D., *Le professionnalisme du flou, Identité savoir-faire des journalistes français*, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, p. 11.

Depuis Kinshasa où il observe gestes et faits de la presse kinoise, le père Aldo Falconi¹ fait remarquer qu'« Aujourd'hui encore au lieu d'approfondir la vérité, des journalistes optent pour des solutions plus faciles et plus expéditives, celles des demi-vérités ou demi-mensonges. Pour eux la vérité n'existe pas ou, si elle existe, est presque impossible à connaître ; pour eux, autant vaut-il d'en montrer seulement une partie, celle qui rencontre la faveur du public et permet ainsi d'augmenter la vente du journal».

L'analyse du discours, de l'argumentation, le fait bien ressortir, mais les autres ressources discursives (qui incluent également la mise en forme, les silences, les fréquences des articles) participent aussi à cette stratégie de positionnement et par conséquent de gestion de cette contradiction.

Toute la deuxième partie de notre recherche sera donc consacrée à l'analyse du discours. Trois aspects du corpus global seront ainsi abordés : la répartition quantitative des articles dans le temps et par journaux, le rubriquage, la sélection événementielle. Nous allons, dans la première partie, décrire brièvement le contexte politique général sachant que beaucoup d'études² (...) ont fait état de changements politiques au Congo-Kinshasa depuis le déclenchement du processus démocratique, le 24 avril 1990. La troisième partie sera consacrée au traitement de la démocratie et le rôle de la presse. Comment celle-ci représente-t-elle la démocratie ?

A - Principes de dépouillement

Le corpus que nous présentons (trois journaux pendant cinq ans) et que nous appelons corpus 0, ne forme pas un ensemble directement analysable. Les articles portant sur le processus de démocratisation y sont noyés au milieu de quantités d'autres articles, et c'est à une opération d'extraction qu'il a fallu nous livrer pour constituer le premier objet d'analyse, le corpus I.

¹ Aldo Falconi, *Le journal à la loupe*, Kinshasa, Médias Paul, 1995, p. 49

² G. de Villers, op. cit. ; A. Gbabendu, E Efolo, *Volonté de changement au Zaïre*, Vol. 1, 2, *De la consultation populaire vers la conférence nationale*, L'Harmattan, 1991.

Une fois ces critères de sélection posés, notre travail de dépouillement a relevé pour une bonne part de l'analyse du contenu. Codifiée de manière systématique par Bernard Berelson¹, l'analyse de contenu classique rassemble des outils qui permettent d'étudier de manière objective, quantitative, qualitative et systématique les contenus de toute communication, écrite ou verbale, linguistique ou paralinguistique. Alors que Berelson s'en tenait aux contenus manifestes de la communication et à leur description, d'autres chercheurs ont tenté d'élargir la technique, d'une part en passant d'une visée purement descriptive (inventaire) à la volonté de produire des inférences, c'est-à-dire émettre des conclusions quant aux caractéristiques, causes ou effets des communications ; d'autre part, en y introduisant des concepts développés d'autres disciplines².

Pour passer du corpus 0 au corpus I nous avons procédé à la lecture des cinq années de livraison des trois journaux, de façon à repérer tous les articles dont le contenu répondait aux critères ci-dessus énoncés.

Notre préoccupation est de voir quelle contribution cette presse a apporté au processus de démocratisation et au débat politique et quelle place elle occupe dans les réseaux et les stratégies de pouvoir. Il s'agit surtout de tenter d'appréhender la façon dont les journaux congolais ont vécu une mutation politique.

Ce chapitre constitue notre premier axe et met en évidence le discours tenu par la nouvelle presse privée face aux événements de la transition démocratique au Congo-Kinshasa.

De la même manière que Marie Soleil Frere (...) un événement ne se donne jamais de manière univoque : lorsque le journal s'en saisit, c'est qu'il décide que le fait est mémorable, significatif, selon des critères qui lui sont propres. En racontant l'événement, en se prononçant sur ses fondements et ses conséquences, les journaux le « fabriquent » en quelque sorte, puisqu'ils choisissent de l'inscrire dans la mémoire que constituent leurs pages. Cette inscription-construction se fait de manière partielle

¹ Bernard Berelson, *Content analysis in Communication Research*. The Free Press, Glencoe, 1952.

² Pour plus de précisions sur les techniques d'analyse de contenus et leur évolution, lire Bardin (1986), Mucchielli (1977) et Keintz (1971).

et dessine ce que l'on retiendra plus tard de la transition démocratique congolaise, dans le cas qui nous occupe.

Ainsi, avons-nous lu avec intérêt, à propos de cette construction médiatique de l'événement, les auteurs tels que Barthélémy, Neveu, Quéré, Mouillaud, Tétu, Véron, Champagne et tant d'autres. Leur raisonnement nous ont inspiré dans le cadre de cette thèse.

Dans l'affaire de Carpentras¹, par exemple, Barthélémy, étudiant la relation médiatique de l'événement, affirme que « la médiatisation d'un événement n'est qu'une composante d'un processus d'inscription sociale plus large qui met en œuvre la réception d'un public à qui s'adresse cette relation médiatique. Ainsi l'approche constructiviste peut fonctionner non pas au sens radical, mais d'une manière plus nuancée : « les événements contingents ne sont pas "construits" au sens strict : ils adviennent en-dehors de la volonté de quiconque. Néanmoins, ils n'ont pas le pouvoir d'évoquer quoi que ce soit de précis, en dehors d'une certaine articulation signifiante. Leur individuation relève ainsi d'un procès social, qui mobilise des informations contextuelles, mais également des ressources symboliques, des croyances, des conventions sociales et culturelles, qui permettent de les interpréter sous une perspective intersubjectivement valide »²

¹ Profanation, en France, du cimetière israélite de Carpentras, au printemps 1990. Cet acte a suscité les réactions d'indignation et de réprobation de la classe politique et des associations humanitaires unanimes. Il a donné lieu à des manifestations spontanées dans diverses communes de France, relayées et amplifiées par des cérémonies et des manifestations nationales auxquelles prirent part les plus hautes autorités de l'Etat. Un large mouvement d'opinion s'est constitué pour condamner solennellement l'antisémitisme que cet acte, marqué par l'exhumation et l'empalement d'un cadavre, semblait exprimer sans détours, bien que les auteurs en soient inconnus. L'extrême droite française a été unanimement accusé d'être politiquement et moralement responsable de l'instauration du climat qui a rendu possible cet acte inimaginable. Dans un second temps, au terme des mouvements de mobilisation nationale, la thèse de la profanation antisémite a été mise en doute. L'enquête menée par les médias a mis en évidence des éléments factuels négligés jusqu'alors, dont l'interprétation avait été biaisée par la thèse de l'acte antisémite. En découvrant d'autres pistes d'investigation, cette enquête rendait crédible une vision alternative de l'événement. Elle consistait à attribuer à un groupe de jeunes consommateurs d'alcool et de drogue l'acte initialement imputé à un commando antisémite. Cette révision de la description de ce qui s'est passé, s'est accompagnée d'une polémique sur la précipitation avec laquelle les médias et la classe politique ont privilégié la piste antisémite, à l'exclusion de tout autre, ainsi que sur les raisons qu'ils ont pu avoir de le faire.

² Barthélémy M., « Evénement et espace public : l'affaire Carpentras », *Quaderni*, n° 18, 1992, p. 11

Il est toujours tentant, d'une part, de tirer parti de la polysémie des termes "construction" et "événement" ou d'étendre métaphoriquement leur signification ; d'autre part, de réduire le processus de constitution symbolique des événements aux seuls dispositifs et pratiques médiatiques, qui, à l'évidence, "construisent" ou "produisent" les "news"¹

Dans leurs travaux, Neveu et Quéré distinguent alors ce qu'on entend par "idée de construction," "notion d'événement" et "constitution symbolique de l'événement". Selon eux,

- « l'idée de constitution » ne serait rien d'autre qu'une métaphore pouvant s'avérer réductrice, et dont nécessaire de dépasser les simples termes ;
- « la notion d'événement » c'est bien le fait de décrire avec précision la publicisation de faits médiatisés et de montrer dans quelle mesure et en fonction de quelle importance attribuée, ces faits se transforment en événement ;
- enfin, la « constitution symbolique de l'événement » concerne un vaste champs de recherche qui s'intéresse à l'organisation sociale de cette constitution, aux formes d'écriture et de langage que restitue cet événement, et aux systèmes de diffusion. Et Quéré de poursuivre « cependant cette idée d'une construction ou d'un façonnement médiatique des événements est, par bien des aspects, une idée faussement simple et trop peu conceptualisée »²

Ayant orienté leurs travaux vers la production du sens par le journal, Mouillaud et Tétu ont repéré les dispositifs de cette construction. Selon eux, les événements médiatiques s'emboîtent dans des formes qui sont déjà des constructions de l'espace et du temps ; ils sont donc « préconstruits ». Ils considèrent que les

¹ Neveu E., et Quéré L., *Revue Réseaux*, n°75, CNET, Issy-les-Moulineaux, 1996, p.10, lire également *Réseaux* n°76, 1996, pp.5-7. Les deux auteurs y développent cette nuance dont décrit Barthélémy dans l'affaire Carpentras.

² Quere L, « L'événement », in *Sociologie de la Communication*, Réseaux, Reader, CNET 1997, pp. 431-432

médias sont à la fois extérieurs et intérieurs à un événement auquel ils assignent des normes par leur propre discours¹

Leur perspective permet de mettre en évidence les procédés discursifs de construction de l'événement par les médias :

« Le journal, d'un côté, tente de faire croire à la réalité du monde produite par le discours, son discours, et d'un autre côté, conscient que cette « re-présentation » est une « re-construction », il tente de révéler cette réalité en la montrant seulement, en la laissant parler, ou en la faisant parler. Il se trouve là une tension permanente dont l'usage de la citation porte la trace. Le résultat en est ce « discours de la presse » que nous tentons d'analyser. Car il en est bien le résultat, original, spécifique : le discours du journal, tout en étant reprise d'un discours premier, ou « primaire », ne consiste jamais en un simple rapport. Il crée une réalité nouvelle, originale. Dès qu'on dit que quelqu'un a dit quelque chose, on dit quelque chose d'autre, on dit quelque chose de nouveau »²

D'après les deux auteurs, le sens produit par le journal n'est pas uniquement lié au seul discours, aux seuls arguments : il émane d'un ensemble dans lequel « les formes », c'est-à-dire la mise en page, l'illustration, le nom du journal, les titres, ou encore les stratégies de citation, participent à la construction du message.

Cette approche est également celle de Veron qui s'est intéressé à l'analyse des procédés de construction de l'événement par les différents médias, en observant notamment la médiatisation de l'accident nucléaire de Three Mile Island³

¹ Mouillaud M., et Tétu J.F., *Le Journal quotidien*, Presses Universitaires de Lyon, 1989, pp. 19-20

² Idem, p. 184

³ Veron E., *Construire l'événement, les médias et l'accident de Three Mile Island*, Ed. de Minuit, Paris, 1981, p. 8. Il s'agit d'une panne qui s'est produite le 28 mars 1979 dans le deuxième réacteur de la centrale nucléaire américaine de Three Mile Island, ce qui déclencha de nombreuses réactions contraignant le gouvernement américain à créer une commission d'enquête, et le gouvernement français à rassurer son opinion en renforçant les normes de sécurité dans les centrales. Lire à ce propos la thèse de doctorat de Bernard Idelson, *La Presse Quotidienne Régionale (P.Q.R.) : Acteur Social Local*, Université de la Réunion, 1999, p. 14. Nous nous sommes, dans certains cas, inspiré de quelques unes de ses exemples.

Veron a mené une enquête comparative de plusieurs supports médiatiques qui ont relaté cet événement, montrant comment ces médias l'ont eux-mêmes « façonné ». Il montre, à travers cet exemple, comment les médias contemporains construisent les événements, tout en évoquant une ligne de conduite, véritable dogme par lequel ils se représentent : l'objectivité énoncée à tout propos. Il constate que la construction événementielle s'avère bien différente du fait lui-même :

« Débordant la multiplicité des modes de construction, l'efficacité des invariants du discours finit par produire une unification imaginaire et, fort du pouvoir de sa désignation, l'événement s'impose alors partout dans l'intersubjectivité des acteurs sociaux. Les médias informatifs sont le lieu où les sociétés industrielles produisent notre réel¹.

Toujours à propos de la construction de l'événement, l'éditorialiste, selon Veron, commente les événements dans des lieux privilégiés, c'est-à-dire à une place d'autorité, en page de une, qui apparaît relativement significatif dans la construction de l'événement par un discours sur l'événement, ce qui permet de prolonger, d'amplifier, ou a contrario d'atténuer l'occurrence : « il parle de ce dont il a été déjà parlé »².

Pour Riutort, l'éditorialiste se met ainsi en retrait de l'événement, ou plus exactement il a la possibilité de tenir l'événement éloigné, afin de mieux le commenter, il se situe souvent en aval du terrain, dans un « espace protégé », séparé du rédacteur de base :

« Le fonctionnement auto-référentiel de l'espace journalistique tend à conduire à la surenchère explicative qui, tout en tenant l'événement à distance, peut contribuer, et ce n'est pas le moindre de ses effets, à l'importation ultérieure dans d'autres espaces sociaux des schèmes interprétatifs élaborés par les professionnels du commentaire »³.

¹ Idem, p. 18

² Ibidem, p. 156

³ Riutort P., « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste », *Réseaux*, n°76, CNET 1996, pp. 65-79

« Lorsque l'événement prend une dimension politique majeure, le spécialiste agricole- quand il existe- tend à être dépossédé du droit de dire, ou en tout cas de dire seul, le sens proprement politique de la manifestation, au profit des rédacteurs politiques ou des éditorialistes de son journal qui donnent leur « point de vue » ou font les articles de première page »¹.

Champagne regrette la médiatisation de l'événement. Selon lui, la sophistication croissante des « technologies sociales », visant à faire croire que l'on donne la parole au peuple, participe à ce leurre collectif qui menace l'idéal démocratique. La médiatisation des événements sociaux aurait ainsi pour conséquence de voir les acteurs de ces mouvements sociaux dépossédés de leur action par les médias manipulateurs. Dès lors, poursuit-il, « les stratégies politiques conscientes ne sont pas d'ailleurs sans relation avec le rapport proprement social qui s'établit entre le milieu journalistique et le groupe social qui manifeste »².

Cette approche critique des médias de Champagne n'est pas partagée par Wolton qui s'oppose à l'idée que le public serait manipulé. Selon Wolton, il s'exprimerait au contraire comme opinion publique. Il oriente ses recherches vers la construction « d'un modèle de communication politique » qui reposerait sur trois acteurs piliers : « les politiques, les journalistes et l'opinion publique, notamment avec les sondages. Ces trois piliers interactifs constituent selon lui trois "légitimités" nouvelles de la démocratie, elles-mêmes constitutives d'un espace public « accueillant tout discours qui s'exprime librement »³

L'idée résumée sommairement est que finalement l'individu récepteur des médias possède son libre arbitre, il n'est pas façonné par la société médiatique⁴

Notre démarche se situe en dehors de l'approche critique de ces derniers auteurs précités. Toutefois, il n'est pas impossible d'emprunter certains éléments méthodologiques de Veron quant à l'étude chronologique de la production, et

¹ Champagne P., *Faire l'opinion*, Ed. de Minuit, Paris, 1990, p. 229

² Champagne P., op. cit., p. 227

³ Wolton D., « La communication politique : construction d'un modèle », *Hermès*, n°4, 1990, Paris, p. 32

⁴ Lire la thèse de doctorat de Bernard Idelson, op. cit., p.16

l'analyse du discours informatif et de l'interrogation des médias sur leur propre légitimité formant la trame de cette recherche.

B - Présentation des journaux

Succinctes, les fiches qui suivent devraient néanmoins permettre aux lecteurs d'avoir une vue d'ensemble du contexte d'énonciation des articles analysés.

i - Le Potentiel

Le Potentiel appartient à Modeste Mutinga Mutuishay. Ce journal a son siège au 135, avenue Gécamines à Kinshasa-Gombe. Créé en 1986, le journal s'est fixé à ses débuts, comme préoccupation la diffusion des informations à caractère économique. Il est, depuis janvier 1993 tri-hebdomadaire s'affichant comme journal de l'opinion, davantage lié à la personne de Tshisekedi. Il paraît sous le format tabloïd (42 cm de long sur 32 cm de large).

ii - La Référence Plus

C'est un journal privé créé en 1989 par Ipakala Abeiye Mobiko, éditeur-directeur général et Kabuizi Baluku, directeur de la publication. Au départ revue « *La Référence* », il est passé *Référence Plus* en 1991 se présentant comme bihebdomadaire. En 1993 il devient successivement trihebdomadaire et quadrihebdomadaire.

Aujourd'hui, la *Référence Plus* s'affiche quotidien d'informations générales dont la moitié de sa surface rédactionnelle est consacrée à la politique générale. Quoique soutenant l'Opposition en tant qu'institution, *La Référence Plus* ne révèle aucune préférence. C'est un journal indépendant défendant le changement. Il est situé sur Kandakanda n°40 dans la commune de Kasa-Vubu et paraît sous le format tabloïd (42 cm de long sur 29,9 cm de large).

iii - Le Soft

Créé dans la tourmente des événements politiques après le discours du Chef de l'Etat, le 24 avril 1990, il existait sous l'appellation de « Finance » qui était un mensuel. Son éditeur, Kin-Kiey Mulumba, voulait une publication plus simple, plus légère et plus prompte à réagir aux nombreux événements qui ont secoué le Congo-Kinshasa au lendemain du discours du 24 avril 1990.

Après quatre-vingt cinq numéros, « *La Soft de Finance* » deviendra le « *Soft* ». La crise économique et d'autres raisons d'ordre pratique l'emportent. Depuis le 23 juillet 1994, le journal a un supplément appelé « *Week-end supe soft*¹ » dont le but est d'égayer les lecteurs. Il paraît sous format tabloïd aux dimensions 42,7 cm de long sur 35 cm de large. C'est un journal d'informations générales. Contrairement aux deux premiers, il est plus proche du pouvoir.

¹ A l'heure actuelle, nous ne savons pas si ce supplément continue à paraître.

7 - La transition

Il est important, avant d'examiner la première partie, d'apporter une précision théorique du concept de transition. La transition renvoie, d'une part à des situations de passage brutal d'un gouvernement autoritaire vers un nouvel équilibre démocratique, c'est-à-dire à un régime de plus grande ouverture et d'autre part elle recouvre des processus de réformes institutionnelles se déroulant de façon progressive.

La transition démocratique succède à une chute de régime et précède la phase de consolidation¹ tout en impliquant idéalement des ruptures au niveau de l'Etat, des individus et de la société².

La définition de la transition démocratique pose un hic selon certains politologues³ en raison de certaines spécificités d'un pays à l'autre, notamment l'histoire, la culture, etc.

La transition démocratique béninoise, par exemple, est différente de celle du Congo-Kinshasa (zaïroise). Le résultat n'est pas le même. Il suffit d'observer la transition congolaise que Willame J.-C. appelle transition « octroyée » (à la zaïroise)⁴ à la transition « négociée » (à la béninoise, voire même à la transition par rupture totale avec le pouvoir préexistant (à la malienne)⁵.

¹ Bermeo Nancy, « Democracy and the Lessons of Dictatorship », in *Comparative Politics*, vol.24, n°3, avril, 1992, p. 273 et suiv.

² Robinson Pearl, « Democratization : Understanding the Relationship between Regime Change and the Culture of Politics, » in *African Studies Review*, vol.37, n°1, avril, 1994, p. 40 et suiv.

³ Terry Lynn Karl et Philippe C. Schmitter sont ces deux chercheurs américains qui ont travaillé sur la démocratisation en Amérique Latine, Europe et Asie. Selon eux, les moyens employés pour opérer les changements de régime auront été extrêmement variables.

⁴ Willame J.-C., *Zaire, années 90*, volume I, De la démocratie « octroyée » à la démocratie enrayée, *Les Cahiers du CEDAF*, n°5-6, 1991

⁵ Lire la thèse de doctorat de Marie Soleil Frere, op.cit.p.308